



KPMG S.A.
Bureau de Lille
36 rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 66 57
Site internet : www.kpmg.fr

Centre Hospitalier Universitaire de Lille

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020
Centre Hospitalier Universitaire de Lille
2, Avenue Oscar Lambret - 59037 Lille

Ce rapport contient 55 pages
Référence : JS-212-52



KPMG S.A.
Bureau de Lille
36 rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 66 57
Site internet : www.kpmg.fr

Centre Hospitalier Universitaire de Lille

Siège social : 2, Avenue Oscar Lambret - 59037 Lille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Au Conseil de Surveillance du CHU de Lille,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil de Surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre Hospitalier Universitaire de Lille relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessous. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le tome 1 rapport financier du Directeur Général et du Comptable Public ainsi que dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil de Surveillance.

Responsabilités de la direction, du comptable public et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction, en relation avec le comptable public, d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général et visés par le comptable public.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcoen Barœul, le 10 juin 2021
KPMG S.A.

Douylin Stämpfli
Admoc

COMpte FINANCIER 2020

GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIERE

	ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	Exercice 2020		Exercice 2019
				NET	NET	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
	• Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	• Frais d'études, de recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	• Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	• Concessions et droit similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	101 804 148,76	69 410 366,43	32 393 782,33	34 786 731,38	
	• Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	• Immobilisations incorporelles en cours	563 197,38	0,00	563 197,38	227 334,88	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
	• Terrains	16 048 582,79	12 565 530,06	3 483 052,73	3 592 342,09	
	• Constructions	909 668 055,44	517 863 324,39	391 804 731,05	409 663 447,30	
ACTIF	• Installations techniques, matériel et outillage industriel	284 361 005,35	213 730 974,40	70 630 030,95	67 369 591,02	
	• Autres immobilisations corporelles	81 149 367,49	62 196 714,52	18 952 652,97	19 111 354,23	
	• Immobilisations corporelles en cours	55 276 695,21	0,00	55 276 695,21	27 109 724,51	
	• Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
	• Immobilisations affectées ou mises à disposition	2 848 378,32	0,00	2 848 378,32	2 848 378,32	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
	• Participations et créances rattachées à des participations	2 605 756,65	162 853,00	2 442 903,65	2 555 017,29	
	• Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	
	• Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	
	• Autres	112 764,03	0,00	112 764,03	112 387,65	
	TOTAL I	1 454 437 951,42	875~929 762,80	578 508 188,62	567 376 908,67	
STOCKS ET EN-COURS:						
	• Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	
	• Autres approvisionnements	27 245 077,75	0,00	27 245 077,75	20 926 724,65	
	• En-cours de productions de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	
	• Produits	0,00	0,00	0,00	0,00	
	• Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	
	• Autres stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	
CREANCES D'EXPLOITATION :						
	• Hospitalisés et consultants	17 433 468,81	14 436 639,00	2 996 829,81	3 862 525,00	
	• Caisse pivot	169 885 022,67	0,00	169 885 022,67	145 480 814,95	
	• Autres tiers payants	39 588 839,83	0,00	39 588 839,83	45 170 827,78	
	• Créesances irrécouvrables admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	
	• Autres	4 002 344,94	0,00	4 002 344,94	5 182 538,33	
CREANCES DIVERSES :						
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	87 906 084,43	21 285 378,00	66 620 706,43	62 857 881,32	
	DISPONIBILITES	1 648 603,39	0,00	1 648 603,39	0,00	
	CHARGERS CONSTATÉES D'AVANCE	2 066 633,38	0,00	2 066 633,38	2 345 469,19	
	TOTAL II	349 776 075,20	35 722 017,00	314 054 058,20	288 144 508,04	
COMPTES DE REGULARISATION	CHARGERS A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	0,00	0,00	0,00	0,00	
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES A CLASSER OU REGULARISER	46 080,62	0,00	46 080,62	3 398,32	

Etat BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

	ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET	NET
DOTATIONS ATTENDUES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION D'ACTIF		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	1 804 260 107,24	911 651 779,80	892 608 327,44	855 524 815,03	855 524 815,03	855 524 815,03

Etat BI
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE
Exercice 2020

COMpte FINANCIER 2020

BILAN

		PASSIF		Exercice 2020		Exercice 2019	
	APPORTS			162 368 349,30		162 281 352,37	
RESERVES :							
· Exédents affectés à l'investissement		45 397 107,91		43 127 750,38			
· Réserve de trésorerie		0,00			0,00		
· Réerves de compensassation		60 381,71			60 381,71		
REPORT A NOUVEAU :							
· Report à nouveau excédentaire		765 759,66		1 073 447,70			
· Report à nouveau déficitaire		-227 697 640,78		-212 264 205,03			
· RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT OU DEFICIT)		-16 442 755,81		-13 471 766,26			
CAPITAUX PROPRES							
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		64 445 163,16		56 007 487,93			
PROVISIONS REGLEMENTEES		1 910 000,00		1 910 000,00			
DROITS DE L'AFFECTANT		0,00			0,00		
TOTAL I		30 806 364,15		38 724 448,80			
PROVISIONS POUR RISQUES							
PROVISIONS POUR CHARGES		1 731 609,28		727 271,00			
TOTAL II		117 264 037,91		103 295 739,34			
					104 023 010,34		
DETRES FINANCIERES:							
· Emprunts obligataires		17 400 000,00		8 000 000,00			
· Emprunts auprès des établissements de crédit		461 986 221,54		463 835 598,80			
· Emprunts et dettes financières divers		5 338 271,09		5 479 210,12			
· Crédits et lignes de trésorerie		9 300 000,00		14 150 000,00			
DETRES D'EXPLOITATION:							
· Avances reçues		24 534 145,52		9 880 530,14			
· Dettes fournisseurs et comptes rattachés		83 564 684,42		83 706 447,80			
· Dettes fiscales et sociales		81 018 468,35		74 201 358,55			
DETRES DIVERSES:							
· Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		19 443 764,25		21 037 710,70			
· Fonds déposés par les hospitaliers et hébergés		116 709,19			500 748,21		
· Autres		2 302 805,68		2 608 859,17			
· Produits constatés d'avance		32 206 688,97		28 759 498,03			
TOTAL III		737 211 759,01		712 159 961,52			
COMPTE DE REGULARISATION							
RECETTES A CLASSER ET A REGULARISER CREDIT		7 326 166,37		617 394,37			
ECART DE CONVERSION PASSIF		0,00		0,00			
TOTAL GENERAL		892 608 327,44		855 524 815,03			

COMpte FINANCIER 2020

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2020

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) ¹

	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTE DE MARCHANDISES	55 796	558,23
PRODUCTION VENDUE	37 135	770,26
PRODUCTION STOCKÉE, DESTOCKAGE	0,00	0,00
PRODUCTION IMMOBILISÉE	1 860	291,83
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	1 139	255,77
SUBV D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	46 261	934,29
REPRISES SUR AMORT. DÉPRÉC. ET PROVISIONS	131 414	685,09
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 161	544,76
TOTAL I	1 436 886	470,23
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS MAT PREM ET FOURNITURES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS MAT PREM ET FOURNITURE	319 447	010,66
ACHATS STOCKÉS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	-6 318	353,10
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	13 840	667,98
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	68 594	359,12
SERVICES EXTERIEURS ET AUTRES	74 253	809,33
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	426	058,87
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	557 421	780,96
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	193 542	560,04
CHARGES SOCIALES	60 164	677,45
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC SUR IMMO	35 722	017,00
DOT AUX DÉPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	110 423	204,55
DOT AMORT, PROV, DÉPR RISQUES ET CHARGES	97 442	740,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 277	644,74
TOTAL II	1 444 795	437,60
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-7 908	967,37
PRODUITS FINANCIERS		
	1 366 060	452,34
	- 8 244	580,86
	- 8 244	580,86

¹ sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

Etat CR

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

COMpte FINANCIER 2020**Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) 1**

	Exercice 2020	Exercice 2019
DE PARTICIPATIONS ET DES IMMOB FINANC REVENUS DES VMP, ESCOMPTE REPRISE SUR PROVISIONS TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES GAINS DE CHANGE PRODUIT NET SUR CESSIONS DE VMP	0,00 0,00 0,00 0,00 2 560,92 0,00	0,00 366 143,62 4 530 000,00 0,00 0,00 0,00
TOTAL III	2 560,92	4 896 143,62
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORT, DÉPRÉC ET PROVIS INTÉRêTS ET CHARGES ASSIMILÉES PERTES DE CHANGE CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	0,00 10 017 679,64 0,00 0,00	0,00 10 646 928,37 168,31 0,00
TOTAL IV	10 017 679,64	10 647 096,68
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-10 015 118,72	-5 750 953,06
3 - RESULTAT COURANT(I-III+III-IV)	-17 924 086,09	-13 995 533,92
PRODUCTS EXCEPTIONNELS		
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTER PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES REPRISES SUR DÉPRÉC EXCEPTIONNELLES TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	560 072,43 11 813 994,92 5 202 850,64 0,00 32 846,53 0,00	1 361 215,74 8 131 007,73 5 401 897,87 0,00 445 208,00 0,00
TOTAL V	17 609 774,52	15 339 329,34
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTERIEURS CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL DONATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC EXCEPTION	500 392,45 15 400 276,08 227 775,71 0,00 0,00	2 010 691,96 12 065 060,97 706 540,76 0,00 33 267,99
TOTAL VI	16 128 444,24	14 815 561,68
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 481 330,28	523 767,66

1 sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

COMPTE FINANCIER 2020

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2020

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) 1

	Exercice 2020	Exercice 2019
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 454 498	805,67
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 470 941	561,48
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	-16 442	755,81
	-13 471	766,26

¹ sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.1.3 PRINCIPES GENERAUX

Le CHU de Lille est un Etablissement Public de Santé soumis aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M21. Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement et de garantir la qualité et la

Les principes comptables sont :

- le principe de continuité d'activité,
- le principe de régularité et de sincérité
- le principe de prudence,
- le principe de permanence des méthodes,
- le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture,
- le principe de non compensation.

Les comptes annuels sont établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M21.

L'arrêté du 28 Novembre 2019 modifie l'arrêté du 16 Juin 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M21.

L'arrêté du 1er décembre 2020 relatif au compte financier des établissements publics de santé définit le cadre et les modalités de présentation du compte financier.

En termes de périmètre, les services / budgets suivants sont intégrés :

- Compte de résultat principal : Lettre H ;
- Dotations non affectées et serviables (DNA et SIC) : Lettre A ;
- Unité de soins de longue durée (USLD) : Lettre B ;
- Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages-femmes : Lettre C ;
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : Lettre E ;
- Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du CASF : Lettre P ;
- Groupeur Hospitalier de Territoire : Lettre G.

1.1.3.1 MODE D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Certaines immobilisations (logiciels, travaux) sont produites en interne en s'appuyant sur la valorisation des dépenses de personnel induites.

Les critères de distinction entre immobilisations et charges n'ont pas été modifiés en 2020 avec notamment prise en compte du seuil d'immobilisation de 800€ TTC. Une liste des biens à immobiliser par famille a été établie en 2017 sur les travaux.

Les immobilisations sont amorties de façon linéaire au prorata temporis. Ce mode d'amortissement a été mis en œuvre à compter du 1er janvier 2017 sur les nouvelles acquisitions de l'exercice mais également de manière rétrospective.

La notion de date de mise en service a été qualifiée suivant la nature de l'immobilisation acquise comme suit :

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les dates de mise en service (Mise) par nature	
Investissement	Investissement Général, Amortissable
Coût d'exploitation	Référence
Loyer	Date du PV de l'ouverture
Logement	ICAC
Logistique	Date du PV de l'ouverture
Logistique-pratique SI	Date du PV de l'ouverture
Date de la facture	Date de facture
Téléphonie	Date de facture
Date du bon de livraison (date fixée pour le calcul)	Date de facture
Transport	Date de facture
Date d'achat de l'énergie	Date de facture
Prestations de sécurité	Date de facture
Date du PV de réception	Date de facture

Les durées d'amortissement ont été fixées par décision du Directeur Général du 23 octobre 2020 et sont les suivantes :

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Domaine	Nature	Catégorie	Durée applicable (nombre d'années)
Travaux (hors domaine privé)	Construction (installation de chantier, démolition, terrassement, fondations, dallage, maconnerie...)		50
	Couverture, étanchéité, isolation		20
	Second oeuvre (menusserie intérieure, cloison, vitrerie, isolation, revêtement de sol, menuiserie, faux-plafond, serrurerie...)		20
	Installations génératrices et aménagements des constructions (électricité, chauffage, climatisation, réseau eau et fluides divers, huissseries, détention/in protection incendie...)		25
	Travaux sur voiries et réseaux divers (VRD)		20
	Ascenseurs et monte chariots		20
	Matériel biomédical		7
	Équipements d'imagerie		8
	Opérations d'endoscopie, grosses réparations prolongeant la durée de vie d'équipement biomédical		3
	Véhicules et équipements SMUR		4
Équipement médical et logistique	Véhicules, ambulances, petit matériel roulant (dont matériel de manutention), matériel non médical médico chirurgical léger (pèse personne, lève malade...)		7
	Mobilier non médical et équipements de chambre		15
	Matériel de production logistique d'entretien, autocoms Photocopieurs, matériel audiovisuel, équipements électroménagers		10
Informatique	Petits logiciels, imprimantes, petit matériel de téléphone et informatique nomade (tablettes, GSM, TSI...)		5
	Logiciels institutionnels		3
	Imprimantes Multi fonctions - imprimantes thermiques		10
	Serveurs informatiques		5
Gros œuvre (domaine privé)	Toitures, chéneaux		5
	Façades, châssis et portes		25
	Installations électriques		20
	Installations de chauffage		20
	Chaudières au sol		15
Privé	Chaudières murales		10
	Installations d'accès aux plomberie et sanitaires		20
	Peintures et revêtements de sol		20
	Meubles de cuisine et salle de bain		10

Une durée d'amortissement de trois ans a été mise en place en 2020 concernant les réparations d'équipements biomédicaux dès lors qu'elles en prolongent la durée d'utilisation. Les durées applicables aux autres éléments d'actif amortissable n'ont pas connu de évolution en 2020.

Le CHU détient des participations financières dans des structures de coopération (GCS, GIP, GIE) pour un montant brut de 2,60 M€ dont le détail est repris dans l'état BI10.
1.1.3.2 VALORISATION DES STOCKS

Les stocks font l'objet d'une valorisation sur la base de la méthode du prix moyen pondéré. Un inventaire physique permanent est réalisé pour les stocks non médicaux ainsi que pour la pharmacie centrale. Le CHU de Lille réalise en sus un inventaire des stocks locaux. Cet inventaire physique est réalisé en fin d'année civile au sein des services de soins, sélectionnés selon des critères de seuil (20% des unités représentant 80% de la consommation en valeur). La valorisation du stock local correspond à une extrapolation des comptages réalisés sur des unités ciblées sur la base de seuils prédéfinis.

SEPARATION DES EXERCICES

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent principalement les contrats de maintenance, les primes d'assurance et les loyers versés.
La valorisation de leur montant se base sur les informations de facturation le cas échéant, ou à défaut selon un rattachement en base 360 jours. Pour l'assurance obligatoire dommage construction du chantier de l'Institut Coeur Poumon, la charge annuelle est calculée sur la base des phases définies au marché.
Elles connaissent une évolution à la baisse entre 2019 et 2020. Le stock au 31/12/2020 se décline de la façon suivante par nature :

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Nature de charge	2019	2020
Assurance obligatoire Dommage - Construction	1 475 085,91	1 326 812,95
Location maintenance et prestations Informatique	647 017,37	551 291,94
Assurance et maintenance - Matériel de transport	102 859,59	105 949,47
Services bancaires et assimilés	41 217,03	
Autres prestations diverses	40 380,75	1 781,71
Annonces et publications officielles	38 861,17	85 893,79
Charges locatives et de copropriété	247,37	903,52
Charges constatées d'avance au 31/12	2 346 488,18	2 066 633,38

1.1.3.3.2 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des crédits relevant des Missions d'Intérêt Général (recherche et enseignement), des subventions d'exploitation et des produits de gestion courante. Ces produits constatés d'avance neutralisent notamment des financements se rapportant à des dépenses restant à engager sur des projets pluriannuels.

Ils augmentent de 12 % entre 2019 et 2020 :

Poste	PAR 2019 en M€	PAR 2020 en M€	Variation
Budget A	0,26	0,23	- 0,03
Budget B	0,03	0,03	
Budget G	0,33	0,46	+ 0,13
Production vendue	0,39	-	- 0,39
Produits de l'activité	17,66	17,37	- 0,29
Subventions d'exploitation et participations	9,41	10,98	+ 1,57
Autres produits de gestion courante	0,68	3,14	+ 2,46
Total général	28,76	32,21	+ 3,45

L'augmentation des produits constatés d'avance est liée au contexte sanitaire (décalage dans la mise en œuvre de projets ayant été financés en 2019 et en 2020).

1.1.3.3.3 LES PRODUITS A RECEVOIR

Les produits s'élevaient à fin 2020 à 94,48 M€ selon le détail ci-après et concernent principalement les produits de l'activité notamment :

La T2A de décembre (garantie financière) pour 59 M€ ;

La valorisation des séjours à cheval pour 10,7 M€ dont 3,32 M€ de médicaments facturés en sus.

Ils sont en diminution de 2019 à 2020 de 5% :

Poste	PAR 2019 en M€	PAR 2020 en M€	Progression en M€
Produits de l'activité	82,75	81,23	- 1,52
Autres produits de gestion courante	4,61	4,28	- 0,33
Subventions d'exploitation et participations	3,96	4,01	+ 0,05
Production vendue	3,07	1,58	- 1,49
Ventes de marchandises	1,46	0,03	- 1,43
Achats stockés autres approvisionnements	0,27	-	- 0,27
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0,09	0,36	+ 0,27
Rémunérations et autres charges de personnel	0,02	0,05	+ 0,03
Charges sociales	0,01	0,10	+ 0,09
Produits exceptionnels sur exercice courant	-	0,08	+ 0,08
Budget A	1,39	0,56	- 0,83
Budget B	0,11	0,12	+ 0,01
Budget C	0,38	0,78	+ 0,40
Budget E	0,15	0,19	+ 0,04
Budget G	1,16	1,11	- 0,05
Total général	99,43	94,48	- 4,95

Les principales variations s'expliquent comme suit :

La diminution des produits de l'activité (- 1,52 M€) comporte principalement :

Une baisse liée à l'activité notifiée au titre du mois de décembre (63,5 M€ en 2019 contre 59 M€ en 2020, soit - 4,5 M€) ;

Une augmentation des PAR concernant les dotations MiGAC par rapport à 2019

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

(+ 1,9 M€), en particulier au titre de la rémunération des étudiants ;
o Une progression du PAR sur les produits pharmaceutiques (médicaments, DM et ATU)

de + 1,4 M€ ;
 à disposition;

Une diminution de la production vendue pour 1,49 M€ qui concerne principalement les mise à disposition ;
 Le PAR des ventes des marchandises diminue de 1,43 M€ entre 2019 (1,42 M€) et 2020 (0,3 M€) le retard sur l'UNAD ayant été résorbé.

1.1.3.4 LES CHARGES A PAYER
Les charges à payer concernent principalement les dépenses de personnel (dont notamment la prime de service) et les factures fournisseurs non parvenues (dépenses engagées avec service fait avant le 31/12) :

Charges de personnel	Prime de service	2019		2020	
		Yannick	Yannick	Yannick	Yannick
Temps additionnel		20 679 823	20 330 150	-	249 673
POSE		2 562 181	2 683 395	-	101 214
CET		2 314 810	2 581 073	-	266 263
Abonnement retraite l'AUJ		2 248 907	3 145 157	-	896 249
Prime des labos		614 189	624 880	-	10 691
Dimanche et jours fériés		1 146 975	1 127 940	-	19 095
IFT		793 020	674 038	-	88 982
PFR		647 915	597 063	-	50 852
Prime de technicité		609 754	609 754	-	4 629
Avancement de grade		569 493	510 079	-	59 414
Heures supplémentaires		467 433	-	-	467 433
Absences médicales		348 212	654 271	-	306 059
CNG		277 393	312 713	-	35 360
Indemnité travail de nuit		182 973	-	-	182 973
Mises en dissolution		174 180	188 623	-	17 443
Autres charges rattachées		1 625 199	2 132 050	-	507 701
Autres charges rattachées (inf à 20K€)		1 949 532	2 296 779	-	377 247
Heures REC à payer (2ème vague covid) inclus la surmarginalation		87 254 319	* 1 281 358	-	1 281 358
Fournisseurs factures non parvenues		18 340 949	* 99 880 228	-	2 688 948
Revertements de crédits		12 339 598	-	-	6 001 351
GICs		2 309 468	3 156 008	-	847 340
Autres charges rattachées		819 588	1 654 744	-	835 036
Total charges de personnel		57 601 666	67 601 663	-	1 000 000
Fournisseurs factures non parvenues					
Revertements de crédits					
GICs					
Autres charges rattachées					
Total charges de personnel		57 601 666	67 601 663	-	1 000 000

Les charges rattachées liées au personnel évoluent à la hausse en raison du versement des heures supplémentaires liées à la seconde vague du COVID et la mise en œuvre des mesures salariales SGUR (complément de traitement indiciaire).

Le poste « Fournisseurs factures non parvenues » diminue notamment grâce à la mise en place de la dématérialisation de la chaîne comptable et financière : la dématérialisation des factures et l'installation du plateau comptable ont permis une plus grande fluidité dans la gestion des opérations de fin d'exercice (sur le secteur pharmacie notamment).

1.1.3.4 PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Le CHU comptabilise des provisions en vue de couvrir un risque ou une charge rendus probables par des événements survenus ou en cours.

Le stock de provisions et dépréciations s'élève à 155,05 M€ tous budgets confondus au 31/12/2020, et se décline de la façon suivante :

L'ensemble	Sous-valeurs de 2019	Sous-valeurs de 2020	Sous-valeurs de 2019	Sous-valeurs de 2020
1.4.2 Remboursements des immobilisations	1 410 000,00	1 084 181,80	79 893,52	1 731 000,00
15.1.1 - Provisions pour litiges	727 271,00	-	-	-
15.2 - Actifs financiers	20 404 516,00	24 150 344,75	20 404 516,00	24 150 944,75
15.2.1 - CET PMF	75 309 422,46	81 006 641,00	75 309 422,46	81 006 641,00
15.8 - Provisions pour charges	7 491 800,00	4 181 437,00	1 288 385,00	10 374 842,88
25.1 - Dépréciation des immobilisations corporelles	33 267,99	-	32 846,53	121,46
25.1.1 - Dépréciation des participations	14 344 112,00	14 436 639,00	14 344 112,00	14 436 639,00
45.1 - Redevables	19 889 396,11	21 285 778,00	19 889 396,11	21 285 778,00
45.6 - Débiteurs divers	140 361 189,44	145 145 221,85	131 447 581,52	145 059 529,37
Totale Générale				

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Ce stock augmente de 9,5% par rapport à fin 2019.

1.1.3.4.1 PROVISION POUR RENOUVELLEMENT DES IMMOBILISATIONS

Cette provision de 1,91 M€ correspond au versement anticipé d'une partie des crédits accordés par l'Agence Régionale de Santé, destinées à couvrir les amortissements additionnels générés par l'ouverture progressive de l'IHSA. Ce montant sera repris sur les deux dernières années d'amortissement, afin de compenser la fin du financement de l'ARS, en 2029 et 2030. Il n'y a pas de mouvement constaté en 2020.

1.1.3.4.2 PROVISIONS POUR LITIGES

La provision pour litiges s'élève à 1731 K€ fin 2020. Quatre litiges fournisseurs ont été provisionnés à fin 2020 pour un montant de 1085 K€ dont 1000 K€ en 2020 pour le chantier de construction de l'Institut Coeur Poumon, suite à réclamation des sociétés NEO et AXIMA, principalement liées à des prolongations de chantier et la suppression d'une phase du chantier (SAMU SMUR phase 5).

Des provisions sont également constituées pour les franchises d'assurance (355 K€) et les litiges avec le personnel (291 K€).

1.1.3.4.3 PROVISIONS RELATIVES AUX COMPTEES EPARGNE-TEMPS

La provision pour CET des personnels médicaux s'élève à 24,15 M€ sur la base d'un nombre de jours compteurs au 31 décembre 2020 de 39 824,5 jours.

La valorisation d'un jour de CET est calculée pour chaque salarié sur la base du montant annuel de sa rémunération réelle, rapporté sur 208 jours, avec application d'un taux moyen de charges de 4,8%.

Ce coût moyen individuel est multiplié par le nombre de jours de CET inscrits au compteur individuel au 31 décembre 2020. La provision globale est obtenue par la somme des provisions CET nominatives.

La provision relative aux CET des personnels non médicaux s'élève à 81 M€ sur la base d'un nombre de jours compteurs au 31 décembre 2020 de 282 137 jours.

La valorisation d'un jour de CET est calculée pour chaque salarié sur la base du montant annuel de sa rémunération réelle, avec l'identification du nombre de jours travaillés par profil d'agent (jour, nuit, alternant), puis application d'un taux moyen de charges de 50%. Ce coût moyen individuel « réel » est ensuite multiplié par le nombre de jours de CET inscrits au compteur individuel estimé au 31 décembre 2020. Ce coût moyen tient compte de la prise en compte du versement du CTI (mesure Sécur) sur 12 mois pour tous les agents (même les agents sortis AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES)

Les autres provisions pour risques et charges enregistrées au compte 158 recouvrent principalement les éléments suivants :

□ Une provision pour paiement rétroactif des cotisations CNRACL dans le cadre du dispositif de validation des années d'étude ou des périodes de services effectuées en qualité d'agent non titulaire a été constituée pour un montant de 1,90 M€. Gérée en extinction, elle représente 182 dossiers à fin 2020.

□ La valorisation a été opérée sur la base des devis réceptionnés et à défaut sur la base du coût des dossiers concernés, corrigée du taux d'acceptation.

Les dossiers incomplets, ne permettant pas d'estimer le coût réel, ont également été pris en compte sur la base d'un coût moyen par catégorie.

□ La provision pour contentieux CPAM a été constituée pour un montant de 4,2M€. Elle correspond à l'ensemble des contrôles en cours de la période 2009/2019, soit à hauteur des montants réclamés et contestés par le CHU, soit valorisée par le Département de l'Information Médicale en attente de la notification, ce pour 1 M€.

□ Une provision spécifique de 3,2 M€ a été comptabilisée sur l'exercice 2020. Le CHU de Lille a rencontré des difficultés techniques pour mettre en place l'Ecart Remboursable Indemnisable - ERI applicable aux produits rétrocédés. Un indu du CHU de Lille auprès de la CPAM du fait de l'activation tardive de l'ERI sur la période 2018, 2019 jusqu'au M10 2020 est ainsi provisionné.

□ La provision relative aux Allocations pour Retour à l'Emploi (ARE) a été constituée pour 2,17 M€, en hausse de 0,12 € par rapport à 2019. A compter de février 2019, il a été décidé d'externaliser ce suivi via Pôle Emploi. Elle a été valorisée sur la base :

□ o des dossiers d'indemnisation enregistrés pour les agents indemnisables en 2020 ;

□ o des départs enregistrés lors des trois dernières années avec prise en compte du pourcentage de paiement, de la durée d'indemnisation et du salaire journalier de référence. Ces dépôts n'intègrent pas les agents ayant un dossier actif d'indemnisation afin d'éviter une double valorisation.

Une provision de 535 K€ avait été constituée en 2017 dans le cadre du protocole de reprise des activités et du matériel du GIP E-SIS. Ce protocole prévoit l'indemnisation de la structure au regard du coût des surfaces inemployées, occupées précédemment au titre des activités reprises par le CHU. Ces sommes sont à reprendre sur quatre ans au total, entre 2017 et 2020. Le solde de la provision pour un montant de 59 K€ a été repris à la clôture de l'exercice 2020

□ Une provision de 996 K€ a été constituée au titre de réclamations portant sur la facturation d'actes de laboratoires hors nomendature auprès du GHICL. Ce dossier fait l'objet d'un contentieux auprès du tribunal administratif pour un montant d'environ 1,5 M€ (hors titres 2019). La provision constatée correspond aux titres contestés de 2016 et 2017, émis avant la parution des instructions des 23 février et 16 avril 2018 sur les règles de facturation applicables aux RIHN. L'instruction est en cours à la clôture de l'exercice 2020 avec un projet de transaction dont la conclusion devrait intervenir sur le premier trimestre 2021.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Une provision de 147 K€ été comptabilisée en 2019 au titre du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). Le CHU de Lille a reçu notification, par courrier réceptionné à la Direction des Ressources Humaines le 26 août 2019 d'un redressement sur sa déclaration FIPHFP réalisée en 2018 pour les personnels présents au sein de l'établissement au 1er janvier 2017. Le montant retenu par le FIPHFP est toujours à ce stade de 800 K€. Le CHU a fait appel de cette décision, une procédure est en cours depuis le 23-01-2021, suivie par Maître YAYA.

□ Un second contrôle au titre de l'exercice 2019 a été effectué au CHU pour 3 M€ courant 2021. Ce dernier après échanges a été revu après échanges à 1 M€ (notification par LRAR fin février 2021). Le CHU va faire appel également de cette décision.

La provision est portée à 1 M€ à la clôture de l'exercice 2020 pour les deux contrôles.

1.1.3.4.5 DEPRECATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE

La dépréciation des immobilisations corporelles correspond aux valeurs nettes comptables de biens à sortir de l'inventaire en 2021, compte tenu de ventes de biens immobiliers en cours au 31 décembre 2020. Pour 2020 il s'agit de la cession d'une parcelle de la commune de Cappighem, dont la vente s'est déroulée en février 2021.

Pour les participations financières détenues par le CHU dans des structures de coopération (GCS, GIP, GIE), les critères de dépréciation n'ont pas été modifiés en 2020.

1.1.3.4.6 DEPRECATIONS DES CREANCES

La dépréciation des créances, constatée pour un montant total de 35,7 M€ a été évaluée sur la base d'une analyse des restes à recouvrer au 31 décembre 2020.

Les critères de dépréciation sont inchangés par rapport à 2019.

Les principes retenus les années précédentes ont été maintenus notamment :

□ L'application de taux de dépréciation différenciés en fonction du type de débiteurs (personnes physiques, personnes morales de droit privé, personnes morales de droit public), de l'ancienneté des créances et, dans certain cas, de leur montant ;

□ Le provisionnement de l'ensemble des créances différentes aux transports SMUR pour un montant total de 14,2 M€ correspondant aux restes à recouvrer des exercices antérieurs, et de la part facturée en 2016 pour l'ensemble des transports secondaires supérieurs à 48h, les transports entre établissements extérieurs et les transports secondaires de moins de 48h de 2015 et antérieurs.

□ Enfin, le titre correspondant au crédit de TVA de 2 M€ au titre de l'exercice 2017 est déprécié en intégralité sur l'exercice 2020.

1.1.3.5 TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Le CHU de Lille est un assujetti partiel réalisant à la fois des opérations entrant dans le champ de la TVA en raison de leur caractère concurrentiel (rétrocessions de médicaments notamment) et des opérations qui sont hors champ de la TVA (activités de soins tout particulièrement).

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2020 constitue la sixième année de certification des comptes du CHU de Lille. Pour mémoire, les comparaisons pluriannuelles qui pourraient être réalisées dans le cadre de la lecture des comptes doivent intégrer les corrections de bilan opérées sur la période 2013-2019, les changements de méthode comptable ou les modifications de la nomenclature budgétaire et comptable M21. Du fait de la pandémie « COVID 19 », une note spécifique dite d'orientation relative à l'élaboration du compte financier 2020 a été publiée par le Ministère en février 2021 visant à rappeler l'application des règles budgétaires et comptables aux cas particuliers rencontrés au cours de l'exercice 2020.

Les faits significatifs suivants ont pu être relevés au cours de l'exercice 2020 :

- La mise en place de financements dérogatoires afin de sécuriser les recettes des Hôpitaux :

Une ordonnance a été publiée le 25 mars 2020 pour assurer aux établissements de santé, pendant la période de crise, une garantie minimale de recettes établie au regard des différents impacts de la crise sanitaire sur leur activité respective. Elle autorisait également le régime général de sécurité sociale à accorder des concours en trésorerie aux régimes complémentaires dans la mesure où ceux-ci seraient amenés à participer aux décisions de report des échéances de paiement des cotisations qui leur sont dues pour les entreprises qui le souhaitaient. Par arrêté du 6 mai 2020, les mécanismes de cette garantie ont été explicités comme suit :

- Le mécanisme de garantie concerne les soins réalisés pour la période de mars à décembre 2020 : ainsi, il vise à garantir un niveau minimal de recettes pour l'activité de soins couvrant la période de mars à décembre 2020.
 - Cette garantie est mise en place pour l'ensemble des activités réalisées par l'ensemble des établissements de santé et actuellement financées pour tout ou partie sur la base de la production d'activité. A ce titre, cette garantie concerne pour le CHU :
 - o L'activité MCO (y compris HAD) des établissements de santé
 - o La dotation modulée à l'activité pour le SSR.
 - Les versements ont été établis comme suit :
 - Dès juin 2020, les établissements percevaient des dixièmes, correspondant à une fraction mensuelle du montant théorique de la garantie, notifié par l'ARS sur la base intermédiaire des recettes 2019.
 - La régularisation est intervenue en deux temps :
 - o En décembre 2020, sur la base du rapprochement entre le montant théorique de la garantie de financement et l'activité facturée de mars à septembre 2020 ;
 - o Puis, de manière définitive, en mars 2021, sur la base du rapprochement entre le montant définitif de la garantie de financement notifié à l'établissement et l'activité réellement facturée de mars à décembre 2020.
- Le dispositif ne prévoyait pas deversement aux caisses du trop-perçu. Celui-ci a été retenu sur les versements relatifs à la T2A MCO, aux dotations (MIGAC, DAF s'il y a lieu) et aux forfaits annuels (FAU, FAI, MRC, ...) qui s'agissaient de la régularisation intermédiaire ou définitive.

Sur le plan comptable, la régularisation de la garantie peut conduire à constater deux cas de figure pour les établissements, selon que le montant de la garantie est supérieur ou inférieur à la facturation réelle.

Le maintien des écritures de séjour à cheval :

La garantie de financement est fondée sur la comparaison entre l'activité facturée en 2019 et celle facturée en 2020. Les établissements bénéficiant de la seule garantie de financement dans le cas où la seconde est inférieure à la première. La garantie de financement vient alors compléter les produits de l'activité facturée jusqu'à atteindre la valorisation 2019 à laquelle est appliquée l'effet prix des évolutions tarifaires. En ce sens, la garantie de financement s'appuie sur l'activité de l'établissement et notamment sur les séjours. Par conséquent, les séjours à cheval entre 2020 et 2021 ont été valorisés selon la méthode habituelle. Comme les années précédentes, ces séjours sont rattachés à l'exercice 2020 pour la part qui se rapporte à cet exercice.

La mise en œuvre des mesures salariales (SEGUR de la santé) ayant un impact sur le salaire de référence à retenir sur la provision CET :

La M21 prévoit l'estimation « au réel » de la provision CET. La fiche n°18 relative aux passifs sociaux explicite cette méthode d'évaluation, qui repose sur une base statistique ou individuelle, en retenant un calcul fondé sur le coût moyen journalier (masse salariale, comprenant seulement la rémunération principale et les charges, divisée par le nombre annuel de jours travaillés). Ainsi le salaire retenu pour le calcul du coût moyen journalier est le dernier salaire connu (intégrant l'ensemble des revalorisations indiciaires du Ségur de la Santé), projeté sur un an puis divisé par le nombre annuel de jours travaillés.

La mise en œuvre des indemnités compensatrices de congés non pris pour des raisons de service

Le décret 2020-1685 portant dérogation temporaire aux règles en matière de congés non pris applicables aux agents de la fonction publique hospitalière, paru le 26 décembre 2020, prévoit l'institution « à titre temporaire » d'une indemnité compensatrice de congés non pris pour des raisons de service entre le 1er octobre et le 31 décembre 2020. Que les indemnités dues au titre de l'exercice 2020 aient été liquidées avant la fin de la journée complémentaire, où qu'elles aient été recensées avant la clôture sans être payées, elles doivent être comptabilisées en charges à payer.

Des biens remis à titre gratuit pendant l'état d'urgence sanitaire :

Le CHU a été attributaire de stocks de masques. Ces derniers ont été comptabilisés au coût moyen estimé lors de la revue des stocks du service (hors cas d'un stock périmé). Les dons en matériel ont été comptabilisés au coût estimé et amortis sur la durée de vie économique également estimée. La liste des principaux dons est détaillée en annexe.

CIRCONSTANCES QUI IMPECHENT DE COMPARER D'UN EXERCICE SUR L'AUTRE CERTAINS POSTES

1.1.1.1 Modifications de périmètre du plan comptable

La nomenclature M21 a fait l'objet d'une mise à jour au 1^{er} janvier 2020 selon l'arrêté du 28 novembre 2019 modifiant l'arrêté du 16 juin 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M21 des établissements publics de santé.

Concernant la suppression au 1^{er} janvier 2020 du compte 6334 – Cotisations au centre national de gestion, la régularisation des opérations non dénouées en 2019 a été réalisée sur le compte 637 – Autres impôts, taxes et versements assimilés.

1.1.1.2 Changement de méthode

Pas de changement de méthode à signaler sur l'exercice 2020.

COMpte FINANCIER 2020

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	comptes	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (1)	Augmentations(2)		Diminutions(3)		Valeur brute à la clôture de l'exercice (4=1+2-3)
			Opérations budgétaires débitrices	Opérations non budgétaires débitrices	Opérations budgétaires créditrices	Opérations non budgétaires créditrices	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement	201						
Frais d'études, de recherche et de développement	203						
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	205*	96 991 438,75	2 861 818,49	111 045,15	Transfert depuis 26 intégrations patrimoniales		290 223,41
		96 991 438,75			5 102 933,42		290 223,41
Autres immobilisations incorporelles	208						101 804 148,76
Immobilisations incorporelles en cours	232, 237	227 934,88	2 465 332,28				
<i>Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles</i>	237	227 934,88	2 465 332,28				
Immobilisations corporelles							
Terrains	211, 212	16 051 017,40					
Constructions	213, 214	899 494 657,33	7 144 026,82	4 644 426,46	intégrations patrimoniales		
		899 494 657,33			11 788 453,28		
Installations techniques, matériel et outillage industriel	215	280 546 757,70	20 489 119,18	205 394,82	intégrations patrimoniales		
		280 546 757,70			20 694 514,00		
Autres immobilisations corporelles	218	76 753 367,13	5 095 497,18	418 992,76	intégrations patrimoniales		
		76 753 367,13			5 514 489,94		
Immobilisations reçues en affectation	22 (sauf 229)						
Immobilisations corporelles en cours	231, 235, 238	27 109 724,51	33 435 784,74				
		27 109 724,51			33 435 784,74		
<i>dont Part investissement- partenariats public-privé</i>	235						
<i>dont Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles</i>	238	27 109 724,51	33 435 784,74				
Immobilisations affectées ou mises à disposition	241-249	2 848 378,32					
Immobilisations financières							
Participations et créances rattachées à des participations	261,266,267	2 717 870,29					
Autres titres immobilisés	271, 272						
Prêts	274						
Autres	273, 275, 276	112 387,65	376,38				
TOTAL		1 402 853 533,96		79 001 884,04			27 417 466,58
							1 454 437 951,42

* Y compris la différence entre le solde débiteur du compte 2052 et le solde créditeur du compte 2095.

Etat BI2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

COMpte FINANCIER 2020

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2020

RUBRIQUES	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	
				Solde créditeur	Solde créiteur
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	62 204 707,37	7 495 838,37	290 179,31	69 410 366,43	
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles					
Terrains	12 458 675,31	106 854,75	0,00	12 565 530,06	
Constructions	489 831 210,03	29 605 703,87	1 573 589,51	517 863 324,39	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	213 177 166,68	17 290 654,94	16 736 847,22	213 730 974,40	
Autres immobilisations corporelles	57 642 012,90	5 665 625,52	1 110 923,90	62 196 714,52	
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	835 313 772,29	60 164 677,45	19 711 539,94	875 766 909,80	



COMpte FINANCIER 2020
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2020

RUBRIQUES		Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde créditeur			
Apports		162 281 352,37	86 995,93	0,00	162 368 348,30
Réerves :					
Excédents affectés à l'investissement	43 127 750,38	2 269 357,53	0,00	45 397 107,91	
Réserve de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réerves de compensation	60 381,71	0,00	0,00	60 381,71	
Report à nouveau :					
Report à nouveau excédentaire	1 073 447,70	0,00	307 688,04	765 759,66	
Report à nouveau déficitaire	-212 264 205,03	0,00	15 433 435,75	-227 697 640,78	
Ré resultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-13 471 766,26	0,00	2 970 989,55	-16 442 755,81	
Subventions d'investissement	56 007 487,93	8 437 675,23	0,00	64 445 163,16	

COMpte FINANCIER 2020
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2020

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse	Variation à la hausse
	Solde créditeur	Solde crédeiteur		
Provisions réglementées :				
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	1 910 000,00	0,00		1 910 000,00
Provisions réglementées pour propre assureur	0,00	0,00		0,00
Responsabilités civiles	0,00	0,00		0,00
Autres	0,00	0,00		0,00
Droits de l'affectant				
TOTAL	38 724 448,80	10 794 028,69	18 712 113,34	30 806 364,15
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'ANNÉE			7 918 084,65	0,00

Etat BI4

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2020

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice Solde créditeur	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
				Solde crédeur
Provisions pour risques et charges				
C/ 151 : Provisions pour risques				
C/ 1511 Provisions pour litiges	727 271,00	1 084 181,80	79 843,52	1 731 609,28
C/ 1515 Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1518 Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 152 : Provisions pour risques et charges sur emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
C/153 : Provisions pour charges de personnel liées à la mise en oeuvre du compte épargne temps (CET)				
C/ 1531 Personnel médical	20 404 516,00	48 493 891,75	44 747 463,00	24 150 944,75
C/ 1532 Personnel non médical	75 399 422,46	162 461 257,90	156 854 039,36	81 006 641,00
C/ 157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
C/ 1572 Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 158 : Autres provisions pour charges	7 491 800,88	4 181 437,00	1 298 395,00	10 374 842,88
TOTAL	104 023 010,34	216 220 768,45	202 979 740,88	117 264 037,91

Etat B14

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DÉPRECIATIONS

Exercice 2020

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créiteur
Dépréciations autres que comptes financiers				
. C/ 29 : Dépréciations des immobilisations	196 120,99	0,00	32 846,53	163 274,46
. C/ 39 : Dépréciations des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
. C/ 49 : Dépréciations des comptes de tiers	34 232 508,11	35 722 017,00	34 232 508,11	35 722 017,00
Dépréciations des comptes financiers				
. C/ 59 : Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	34 428 629,10	35 722 017,00	34 265 354,64	35 885 291,46

COMpte FINANCIER 2020

TABLEAU SYNTHETIQUE DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2020

RUBRIQUES	Subventions au début de l'exercice	Reprises déjà constatées	Montants perçus dans l'exercice et apurement de la subvention	Reprises de l'exercice et apurement de la subvention	Reste à amortir au 31/12
C/ 1311 - Etat et Etablissements Nationaux	7 027 277,38	2 907 120,39	93 375,28	381 939,78	3 831 592,49
C/ 13121 - Subv equipt - Ecoles et Inst Form Prof	28 132,91	1 266,78	18 313,77	10 730,79	34 449,11
C/ 13128 - Autres	10 053 876,75	5 241 996,79	0,00	985 379,46	3 826 500,50
C/ 1313 - Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1314 - Communes	12 153,00	607,65	5 000,00	607,65	15 937,70
C/ 1315 - Autres collectivités et EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1316 - GHT - Contributions aux investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13181 - Versts lib-exonération taxe apprentissag	350 869,02	148 375,22	46 880,32	70 173,79	179 200,33
C/ 13182 - FMESPP	49 523 145,93	14 346 035,35	-700 000,00	1 636 689,98	32 840 420,60
C/ 13183 - Fonds d'intervention régional (FIR)	8 211 954,00	0,00	4 000 000,00	581 428,81	11 630 525,19
C/ 13187 - MIGAC	3 068 981,61	12 889,61	9 016 289,00	503 170,71	11 569 210,29
C/ 13188 - Autres subventions	1 107 320,18	717 931,06	-411 141,45	-539 079,28	517 326,95
TOTAL	79 383 710,78	23 376 222,85	12 068 716,92	3 631 041,69	64 445 163,16

Etat B16

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

COMPTE FINANCIER 2020

RESTES A RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

	Hospitalisés et consultant s	Caisse de Sécurité sociale	Etat	Départements	Autres tiers payants	Autres débiteurs
Amiable	10 090 473,54	108 025 935,24	959 239,68	282 901,73	17 858 050,91	1 821 482,43
Contentieux	7 108 197,21	70 053,79	0,00	141 827,13	879 101,68	180 123,12
Total	17 198 670,75	108 095 989,03	959 239,68	424 728,86	18 737 152,59	2 001 605,55

Exercice 2020



COMPTÉ FINANCIER 2020

RESTES A RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX, AU 31 DECEMBRE, SUR HOSPITALISES ET CONSULTANTS

Exercices	Moins de 20,00 Euro		De 20,00 Euro à 100,00 Euro ¹		De 100,00 Euro à 1 000,00 Euro ²		Plus de 1 000,00 Euro		Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Total	
	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres								
Amiable	207 769,73	17612	766 402,08	18482	2 024 923,96	7591	7 091 377,77	1285	10 090 473,54	44 970						
Contentieux	34 043,34	2833	189 381,88	4317	988 771,68	2937	5 896 000,31	906	7 108 197,21	10 993						
Total	241 813,07	20445	955 783,96	22799	3 013 695,64	10528	12 987 378,08	2191	17 198 670,75	55 963						

卷之三

2 Y compris les pièces de recouvrement égales à 100

COMTE FINANCIER 2020
ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Indiquer le montant global

COMPTE		Balance de sortie N-1		Exercice N	Balance de sortie N
		Masses débitrices	Masses créditives		
Cr163 Emprunts obligataires In fine		8 000 000,00 €	600 000,00 €	600 000,00 €	17 400 000,00 €
Cr1631 Emprunts obligataires remboursables en fine					
Cr1632 Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital					
Cr1638 Autres emprunts obligataires		8 000 000,00 €	600 000,00 €	10 000 000,00 €	17 400 000,00 €
Cr164 Emprunts auprès des établissements de crédit		463 835 989,80 €	28 949 377,26 €	28 100 000,00 €	461 986 221,54 €
Cr1641 Emprunts en euros		451 335 592,80 €	28 449 377,26 €	28 100 000,00 €	450 986 221,54 €
Cr1643 Emprunts en devises					
Cr1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie		12 500 000,00 €	1 500 000,00 €		11 000 000,00 €
Cr1645 Remboursements temporaires sur emprunt auprès des établissements de crédit					
Cr16451 Remboursements temporaires sur emprunt en euros					
Cr16452 Remboursements temporaires sur emprunt en devises					
Cr167 Emprunts assortis de conditions particulières					
Cr1673 Prêts de l'Etat					
Cr1674 Avances remboursables du FMESPP					
Cr1675 Dettes - Partenariats public-privé					
Cr1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux					
Cr1677 Prêts des caisses d'assurance maladie					
Cr1678 Autres prêts assortis de conditions particulières					
Cr168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)					
TOTAL		474 683 377,12 €	30 569 377,26 €	38 100 000,00 €	462 244 599,86 €

Remboursement du capital des emprunts in fine arrivés à échéance dans l'année (3)
(3) ce montant est calculé à partir de la formule suivante: (D1631 - C1632) - D1632

RECAPITULATIF PAR PRETEUR (hors emprunts obligataires in fine et prêts entre EPS)

461 986 221,54 €

Prêteur	Encours au 31/12		
	Total	CDC	SG
	461 986 221,54 €	77 587 056,36 €	58 916 667,02 €
CREDIT AGRICOLE		59 515 745,18 €	43 150 000,00 €
CE			77 000 000,00 €
FPB			7 687 500,00 €
ARKEA			23 500 000,00 €
CACIB			10 541 750,00 €
Crédit Foncier			30 187 500,00 €
BANQUE POSTALE			73 900 000,00 €
SFIL CAFFIL			

RECAPITULATIF PAR LIGNE OBLIGATAIRE (ventilation du compte 1631)

Ligne	Prêteur	Durée résiduelle	Type d'indexation

PROFIL D'EXTINCTION DE TOUTE LA DETTE FINANCIEREE A MOYEN ET LONG TERME EXISTANT AU 31/12 (y compris emprunts in fine)

	Exercice	Remboursement en capital*	Capital restant dû
N		30 549 317,26 €	479 386 221,54 €
N + 1		31 145 961,29 €	448 240 260,25 €
N + 2		30 321 470,11 €	417 918 789,84 €
N + 3		30 343 021,96 €	387 575 787,88 €
N + 4		29 630 759,50 €	357 945 008,38 €
N + 5		28 653 932,14 €	326 291 076,24 €
N + 6		23 78 715,32 €	298 612 360,92 €
N + 7		28 204 284,54 €	269 408 086,38 €
N + 8		27 016 855,74 €	242 391 200,84 €
N + 9		25 158 153,98 €	217 233 046,86 €
N + 10		24 425 354,64 €	192 807 692,02 €
N + 11		23 380 523,82 €	169 427 168,50 €
N + 12		22 836 340,75 €	146 590 827,75 €
N + 13		22 477 172,42 €	124 113 685,33 €
N + 14		21 080 572,84 €	103 033 082,49 €
N + 15		20 084 063,62 €	82 949 078,87 €
N + 16		18 587 465,00 €	64 361 613,87 €
N + 17		16 532 624,96 €	47 828 988,91 €
N + 18		11 518 480,73 €	36 309 508,18 €
N + 19		8 085 535,58 €	28 223 972,60 €
N + 20		5 851 622,18 €	22 372 350,42 €
N + 21		4 882 103,26 €	17 490 247,16 €
N + 22		3 286 353,07 €	14 203 884,09 €
N + 23		3 188 337,70 €	11 015 586,39 €
N + 24		190 340,58 €	7 825 215,81 €
N + 25		2 982 361,88 €	4 832 883,83 €
N + 26		2 682 261,49 €	2 150 582,44 €
N + 27		1 187 301,38 €	93 292,05 €
N + 28		813 967,06 €	169 325,00 €
N + 29		159 325,00 €	0,00 €

*Opérations réelles correspondant à des décaissements effectifs (donc hors traitement budgétaire des opérations de capital non échus des emprunts obligataires remboursables in fine)

B19b

B19b

0710	1	A		
0211	1	A		
0105	1	A		
0104	1	A		
0106	1	A		
0432	1	A		
C/ 1643 Emprunts en devises				
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie				
0545	1	B	25/03/2008	25/03/2028
0546	1	C	06/02/2009	06/02/2029
0430	1	A		
0431-conso	1	A		
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières				
C/ 1673 Prêts de l'Etat				
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP				
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé				
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux				
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie				
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières				
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf CNE)				
TOTAL				

7: date du première échéance payée sur la phase structurée

8: date de la dernière échéance payée sur la phase structurée

9: indiquer la formule entière du calcul du taux en phase structurée

Fait le **Ble**
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMpte FINANCIER 2020
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Caractéristiques générales (3)

Incluant le détail par contrat

Référence emprunt	Annuité de l'exercice - partie capital	Échéance de l'exercice - partie capital	Type de taux (F, V ou C)	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé sur parties relatives aux exercices? (si oui, indiquer le montant remboursé)	Couverte ? (si oui, indiquer le montant couvert)	Capital restant dû au 31/12/N	Capital restant dû au 31/12/N-1
CH63 Emprunts obligataires										
C1631 Emprunts obligataires remboursables in fine	600 000,00 €	168 618,20 €	F	Taux fixe à 1,26% Taux fixe à 1,19% Taux fixe à 1,19%	1,36% 1,19% 1,19%	1,21%		N	17 400 000,00 €	8 000 000,00 €
C1633 Autres emprunts obligataires	600 000,00 €	108 518,20 €	F					N	7 600 000,00 €	8 000 000,00 €
0001	400 000,00 €	24 207,26 €	F					N	3 920 000,00 €	8 000 000,00 €
0003	80 000,00 €	36 310,92 €	F					N	5 680 000,00 €	483 315 868,80 €
0002	120 000,00 €							N	481 988 211,54 €	
29 949 377,28 €	9 717 448,37 €							N	426 236 221,54 €	
27 149 377,28 €	9 137 488,02 €		V	(Euro) 12M + 0,04%Floor - 0,04% sur Euro) 12M	0,00%	0,00%		N	686 665,62 €	
666 665,62 €	0,00 €		F	Taux fixe à 4,05% Taux fixe à 4,62% Taux fixe à 5,18%	4,05% 4,62% 5,18%	4,11% 4,44% 5,36%		N	2 033 332,29 €	
016 686,67 €	62 493,75 €		F	(Euro) 6M + 0,075%Floor - 0,0075% sur Euro) 6M	0,00%	0,00%		N	4 260 000,00 €	
520 000,00 €	155 719,16 €		F	Taux fixe amputable à 3,89% (en payable à partir du 08/01/2012)	3,89%	3,89%		N	2 835 000,00 €	
734 750,00 €	140 267,14 €		F	Taux fixe à 4,75% (TAG 3M/Position) - 0,03% sur TAG	0,00%	0,00%		N	3 500 000,00 €	
0702	0,00 €	V		Taux fixe à 3,59% (Euro) 6M + 0,075%Floor - 0,0075% sur Euro) 6M	3,59%	4,05%		N	5 387 500,00 €	
0703	249 565,69 €		C	Taux fixe amputable à 3,89% (en payable à partir du 08/01/2012)	3,89%	3,89%		N	6 100 000,00 €	
762 300,00 €	249 565,69 €		F	Taux fixe à 4,75% (TAG 3M/Position) - 0,03% sur TAG	0,00%	0,00%		N	8 000 000,00 €	
1 020 000,00 €	386 333,33 €		F	Taux fixe à 3,59% (Euro) 6M + 0,075%Floor - 0,02% sur Euro) 6M	3,59%	4,05%		N	4 125 000,00 €	
500 000,00 €	0,00 €	V		Taux fixe à 3,65% (Euro) 6M + 0,075%Floor - 0,02% sur Euro) 6M	3,65%	4,05%		N	5 600 000,00 €	
400 000,00 €	227 164,00 €		F	Taux fixe à 3,65% (Euro) 6M + 0,075%Floor - 0,02% sur Euro) 6M	3,65%	4,05%		N	5 725 000,00 €	
500 000,00 €	193 281,98 €		F	Taux fixe à 3,65% (Euro) 6M + 0,075%Floor - 0,02% sur Euro) 6M	3,65%	4,05%		N	7 887 500,00 €	
750 000,00 €	2 731 50,66 €		V	Eurofix 6M + 0,4	0,00%	0,00%		N	8 457 500,00 €	
750 000,00 €	2 731 50,66 €		F	Eurofix 3M + 0,4	0,29%	0,29%		N	7 875 000,00 €	
750 000,00 €	13 263,69 €		V	Eurofix 3M + 0,45%	0,49%	0,49%		N	21 300 000,00 €	
1 200 000,00 €	114 529,44 €		V	Taux fixe à 2,49% Taux fixe à 3,39% Taux fixe à 2,7%	2,49% 3,39% 2,7%	3,60% 3,96% 2,7%		N	35 000 000,00 €	
2 000 000,00 €	684 682,46 €		F	Taux fixe à 5,68% Taux fixe à 1,59% Taux fixe à 1,61%	5,68% 1,59% 1,61%	6 486 667,02 €		N	18 985 986,98 €	
389 689,96 €	220 344,24 €		F	Taux fixe à 4,25% Taux fixe à 1,59% Taux fixe à 1,61%	4,25% 1,59% 1,61%	5 153 383,50 €		N	21 300 000,00 €	
1 200 000,00 €	589 565,00 €		F	Taux fixe à 5,68% Taux fixe à 1,59% Taux fixe à 1,61%	5,68% 1,59% 1,61%	1 138 556,76 €		N	1 265 166,55 €	
1 200 000,00 €	72 031 36 €		F	Taux fixe à 4,25% Taux fixe à 1,59% Taux fixe à 1,61%	4,25% 1,59% 1,61%	891 524,19 €		N	3 485 822,78 €	
218 850,79 €	159 609,56 €		F	Taux fixe à 3,95% Taux fixe à 3,39% Taux fixe à 1,59%	3,95% 3,39% 1,59%	4,01% 4,11% 1,17%		N	13 000 000,00 €	
1 000 000,00 €	538 167,50 €		F	Taux fixe à 3,95% Taux fixe à 3,39% Taux fixe à 1,59%	3,95% 3,39% 1,59%	3,60% 3,96% 1,59%		N	14 000 000,00 €	
2 000 000,00 €	1 531 326,76 €		F	Taux fixe à 3,95% Taux fixe à 3,39% Taux fixe à 1,59%	3,95% 3,39% 1,59%	3,60% 3,96% 1,59%		N	36 500 000,00 €	
1 000 000,00 €	540 000,00 €		F	Taux fixe à 3,95% Taux fixe à 3,39% Taux fixe à 1,59%	3,95% 3,39% 1,59%	3,60% 3,96% 1,59%		N	14 000 000,00 €	
637 340,00 €	81 375,00 €	V		Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	10 333 333,28 €	
1 200 000,00 €	286 001,98 €		F	Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	1 169 985,98 €	
500 000,00 €	157 265,53 €		F	Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	1 172 462,99 €	
1 000 000,00 €	275 886,99 €		F	Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	2 737 210,98 €	
400 000,00 €	100 340,00 €		F	Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	1 340 746,17 €	
400 000,00 €	100 340,00 €		F	Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	8 400 000,00 €	
1 186 686,88 €	482 790,23 €	V		Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	8 400 000,00 €	
400 000,00 €	81 375,00 €		F	Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	1 169 985,98 €	
433 333,32 €	182 687,76 €	V		Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	1 169 985,98 €	
500 000,00 €	151 200,00 €		F	Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	9 000 000,00 €	
500 000,00 €	142 495,00 €		F	Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	8 975 000,00 €	
500 000,00 €	148 991,26 €		F	Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	8 950 000,00 €	
500 000,00 €	143 187,50 €		F	Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	8 750 000,00 €	
151 521,88 €	148 125,00 €	V		Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	9 000 000,00 €	
500 000,00 €	146 051,26 €	F		Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	8 975 000,00 €	
500 000,00 €	37 200,00 €	F		Taux fixe à 1,59% (Level A-1)-Floor 0 sur Level A	1,59%	1,59%		N	2 812 500,00 €	
0210								N	469 782,64 €	

B19c

0289	500 000,00 €	124 000,00 €	F	Taux fixe à 1,25 %	1,28%	N	9 375 000,00 €
0709	500 000,00 €	48 607,64 €	F	Taux fixe à 0,5 %	0,50%	N	9 750 000,00 €
0710	500 000,00 €	25 000,00 €	F	Taux fixe à 1,25 %	1,25%	N	9 250 000,00 €
0211	0,00 €	0,00 €			0,00%	N	3 900 000,00 €
0105	0,00 €	0,00 €			0,00%	N	4 000 000,00 €
0104	0,00 €	0,00 €			0,00%	N	2 650 000,00 €
0106	0,00 €	0,00 €			0,00%	N	950 000,00 €
0462	0,00 €	0,00 €			0,00%	N	5 000 000,00 €
CR1843 Emprunts en devises						N	11 500 000,00 €
CR1844 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie						N	38 550 000,00 €
0545	2 800 000,00 €	579 998,35 €	C	(Euribor 12M(Poofit)-0,25)-Floor 3,92 activité à 3,92 % (exercisable) à partir du 05/02/2014	1,748 784,48 €	N	35 750 000,00 €
	1 000 000,00 €	333 075,00 €	C	Taux fixe annuelle à 3,92 % (exercisable) à partir du 05/02/2014	0,60%	N	6 000 000,00 €
0546	500 000,00 €	137 791,36 €	C	(Euribor 3M + 0,43)-Floor 0 sur Euribor 3M (Euribor 3M + 0,45)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,44%	N	4 250 000,00 €
0400	800 000,00 €	63 214,78 €	V		0,43%	N	14 800 000,00 €
0401-conso	500 000,00 €	45 017,18 €	V		0,45%	N	10 000 000,00 €
CR1673 Prêts de l'Etat						N	9 500 000,00 €
CR1674 Averges remboursables du FME/SPP						N	281 250,00 €
CR1675 Dettes - Participante publique-ciné						N	1 487 534,48 €
CR1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux						N	4 750 000,00 €
CR1677 Prêts des caisses d'assurance maladie						N	14 000 000,00 €
CR1678 Autres prêts tascos de conditions particulières						N	10 000 000,00 €
Crises Autres emprunts et dettes assimilées (sauf CNE)						N	1 000 000,00 €
TOTAL	30 649 377,26 €	9 885 874,67 €					471 835 698,40 €
							471 388 221,54 €
							471 388 221,54 €

10. pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, l'indique F, V, variable, C, complète (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux, celui de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

11. pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celle-ci est complète, ou, en l'absence de taux d'intérêt complet, la différence fixe ou variable du taux d'intérêt.

12. pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

13. si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, l'indiquer de manière les détails sur les opérations de couverture

Etats de crédits de trésorerie

Numéro du contrat	Date d'autorisation de la ligne ou de signature du contrat	Défaut du contrat (en mois)	Index disponibles au 31/12/N	Montant moyen encours au 31/12/N	Montant des intérêts remboursés en N	Encours restant dû au 31/12/N
Crédit crédits de trésorerie						
LT-202009008681.00001	09/05/2020	11,97 mois	0,25 %	30 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
LT-CP0551	09/05/2020	11,97 mois	Préteur Euribor 3M + 0,23-Floor 0 sur Moyenne Euribor (€STR(Poofit) + 0,25)-Floor 0 sur €STR(Poofit)	35 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
LT-95-20-627-041	29/05/2020	11,97 mois		30 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
CIS182 lignée de crédit de trésorerie liée à un emprunt						

1: calculer le(s) index (ex: Eonia, Euribor 1 mois, etc.)

2: encours tvs * nombre des jours de trésorerie

3: y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'encours au titre de la ligne

Etat B19
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMTE FINANCIER 2020
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Typologie de l'encours de dette

Structure	Indices sous-jacents	Indice zone euro (*)	Indice inflation française ou zone euro au 31/12/2020 et indice d'indices dont un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurel contre taux variable ou taux fixe (taux unique) et taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tirette)	Nombre de produits % de l'encours	50 96,25%			
	Montant en euros	461 788 222,00 €			
(B) Barrrière simple. Pas d'effet des seuils	Nombre de produits % de l'encours	1 1,87%			
	Montant en euros	8 000 000,00 €			
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	2 2,00%			
	Montant en euros	8 887 500,00 €			
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cap	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				
	Montant en euros				

Etat B19
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMTE FINANCIER 2020
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Détail des opérations de couverture (1)

Emprunt couvert		Instrument de couverture				
Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Capital restant dû au 31/12/2020	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture)	Niveau de risque selon la charte "Gisler"	Organisme cocontractant	Numéro du contrat	Type de couverture
		2			3	3
Taux fixe (total)	7 687 500,00 €					
Taux variable simple (total)	0300	(Emitor 3M-Floor - 0,42 sur Emitter 3M) + 0,42	A-1	ARKEA	KTP 1161460	swap
Taux complexe (total)						taux
Total	7 687 500,00 €					7 687 500,00 €

1: classer les emprunts selon le type de taux ayant opération de couverture

2: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lors celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt;

3: indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapoption)

Etat B19
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
 NOM DU POSTE COMPTABLE:
 ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMPTE FINANCIER 2020
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Détail des opérations de couverture (2)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)						Instrument de couverture (option)		
	Type de taux	Taux payé	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice	Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)			203 133,08 €				-33 319,85 €		
0300	F	Taux fixe à 2,45 %	2,45%	203 133,08 €	V	Euribor 3M	-0,48%	-33 319,85 €	
Taux complexe (total)									
Total			203 133,08 €				-33 319,85 €		

1: classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2: F: fixe; V: variable; C: complexe

3: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

4: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

Etat BII
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE :
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

COMpte FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Emprunts refinancés ou renégociés au cours de l'année N										
N° du contrat et le présent initial	Date de signature des contrats initiaux	N° du contrat d'emprunt renégocié	Organisme prêteur du contrat initial	Date du refinancement / renégociation	Date de la clôture du prêt, renégocié	Organisme à rebours du remembrement	Durée résiduelle en années	Taux [2]	Capital restant dû à date de refinancement [3]	Taux d'enrichissement [6]
							(1)	(2)	(3)	(6)
Total [7]										

1. Marché à date résiduelle du 31/12/N

2. Taux à la date de refinancement ou de renégociation

3. Indiquer "F" ou "V" devant les lettres C, C' correspondant à une échéance fixe ou variable.

4. Indiquer le symbole devant le taux du cas où il existe un compromis entre deux taux différents.

5. Si un refinancement porte sur une partie seulement du prêt, les capitaux restant des contrats restent dans un autre contrat.

6. Indiquer AC pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, et pour variable.

7. Le total de la colonne doit correspondre au montant combiné des au comptant et des opérations de refinancement (y compris l'ajustement d'un emprunt ou renégociation lorsque l'ajustement n'a pas été pris en compte).

* Cet onglet n'est pas complété automatiquement par Insoft. Merci de vous rapprocher de votre consultant en cas de besoin.

Estat B19
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE LILLE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
COMpte FINANCIER 2020
Echéancier flux de trésorerie

	Catégories d'emprunts	Echéancier					Total
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Emprunts non structurés (cotés 1A)							
- capital	28 863 461,29 €	28 058 970,41 €	28 080 821,98 €	27 386 250,50 €	27 361 432,14 €	322 016 076,24 €	461 798 721,54 €
- intérêts	8 874 882,90 €	8 291 461,37 €	7 433 741,38 €	6 951 324,56 €	6 505 489,68 €	45 087 272,89 €	84 254 182,50 €
Emprunts structurés - risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)							
- capital	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	3 000 000,00 €	8 000 000,00 €
- intérêts	298 046,61 €	298 055,56 €	222 041,67 €	185 841,67 €	148 022,78 €	222 145,95 €	1 332 855,34 €
Emprunts structurés - risque élevé (non cités ci-dessus)							
- capital	1 262 500,00 €	1 262 500,00 €	1 262 500,00 €	1 262 500,00 €	1 262 500,00 €	3 275 000,00 €	9 587 500,00 €
- intérêts	333 860,90 €	299 146,17 €	242 616,53 €	196 176,00 €	153 624,59 €	194 358,71 €	1 411 785,20 €
Emprunts "hors charte Gissler" (8F)							
- capital							
- intérêts							
TOTAL TOUTES CATEGORIES							
- capital	31 145 981,29 €	30 321 470,41 €	30 343 021,98 €	28 630 750,50 €	20 653 932,14 €	328 251 076,24 €	479 386 221,54 €
- intérêts	9 604 589,26 €	8 838 856,15 €	7 898 861,98 €	7 355 044,25 €	6 888 452,05 €	49 513 772,45 €	88 916 826,04 €

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

EVALUATION ET COMPTABILISATION DES STOCKS

CRPP	Nature des stocks et des en-cours	Stock initial (SI) au 01/01/n	Stock final (SF) au 31/12/n	Ajustement des dépréciations			
				(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Niveau final des dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)
C/31	Matières premières et fournitures						
C/32	Autres approvisionnements <i>dont C/32/1 Produits pharmaceutiques et produits à usage médical</i>	20 926 724,65	27 245 077,75				
C/33	En-cours de production de biens	13 088 960,07	13 750 145,69				
C/35	Stocks de produits						
C/37	Stocks de marchandises						
C/38	Autres stocks						
TOTAL		20 926 724,65	27 245 077,75				

Il s'agit des comptes de stocks et en-cours (classe 3) du compte de résultat principal.

DETAILED ET EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

		Ajustement des dépréciations					
		Montant à l'ouverture de l'exercice n	Montant à la clôture de l'exercice n	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/n (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f = c + e - d)
Compte	Situation des valeurs mobilières de placement	(a)	(b)				
C/506	Obligations						
C/507	Bons du Trésor						
	Autres valeurs mobilières et créances assimilées						
	TOTAL						

Etat CR1
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059025

COMpte FINANCIER 2020

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES

Le compte de résultat toutes activités confondues est présenté sans neutralisation des opérations réciproques entre budgets. Celles-ci correspondent à des refacturations du budget général au compte H7087 et correspondent à des frais d'administration, des charges de transports, d'acte de biologie, et de blanchisserie, consommées au titre des activités annexes

Etat CR2
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. HOSPITALIERE DE LILLE

ETABLISSEMENT : BUDGET GENERAL - CHR LILLE

COMpte FINANCIER 2020

ETAT SYNTHETIQUE DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS ACCORDEES PAR
L'ETABLISSEMENT

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2020

Rubriques	Montant Exercice 2020
C/ 652 Contributions aux structures de coopération autres que GHT	2 351 303,91
dont C/6521 : Contributions aux groupements d'intérêt public (GIP)	28 798,93
dont C/6522 : Contributions aux groupements d'intérêt économique (GIE)	133 00,00
dont C/6523 : Contributions aux groupements de coopération sanitaire (GCS)	2 189 504,98
dont C/6528 : Autres contributions à des structures de coopération	0,00
C/ 653 Contributions aux groupements hospitaliers de territoire (GHT)	1 603 338,32
C/ 657 Subventions	64 190,00
Dont 6571: Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers	64 190,00
Dont 6578: Autres subventions	0,00
TOTAL	4 018 832,23



COMPTE FINANCIER 2020

DETAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

Exercice 2020

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL Principal

	MONTANT EXERCICE 2020	MONTANT EXERCICE 2019
7311 Produits de l'hospitalisation	967 782 365,71	883 193 177,38
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCO	67 737 090,51	66 026 100,41
7313 Participations au titre des détenus	1 015 750,84	1 017 348,50
Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	1 036 535 207,06	950 236 626,29
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	23 838 652,38	24 869 713,05
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	5 210 522,20	5 526 106,50
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	58 945,60	60 754,40
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	8 203 716,64	10 999 630,74
7327 Forfait journalier	10 032 256,00	11 940 981,00
Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	47 344 092,82	53 397 185,69
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	12 197 743,44	12 848 384,88
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	28 322 381,10	25 096 741,38
735 Produits à la charge de l'état, collectivités territoriales et autres organismes publics	989 113,62	830 959,07
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE	1 125 388 538,04	1 042 409 897,31
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	25 485 618,79	23 893 188,77
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	1 816 063,77	14 464,00
TOTAL	1 152 690 220,60	1 066 317 550,08

COMPTE FINANCIER 2020

DETAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE

00100 - BUDGET GENERAL - CHR LILLE

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL Annexe G

	MONTANT EXERCICE 2020	MONTANT EXERCICE 2019
7311 Produits de l'hospitalisation	98 651,85	89 940,74
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCO	0,00	0,00
7313 Participations au titre des détenus	0,00	0,00
Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	98 651,85	89 940,74
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7327 Forfait journalier	0,00	0,00
Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	0,00	0,00
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	0,00	0,00
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	0,00	0,00
735 Produits à la charge de l'État, collectivités territoriales et autres organismes publics	0,00	0,00
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE	98 651,85	89 940,74
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	0,00	0,00
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00
TOTAL	98 651,85	89 940,74

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTRES QUE LES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE LA DETTE A LONG TERME

Etat A12
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 059026

COMpte FINANCIER 2020

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé
Ces derniers s'élèvent pour la mission légale 2020 à 239 975 € hors taxes.

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS

		ETP moyens rémunérés au 31/12/n
Personnel médical	PH temps plein et temps partiel	583,72
	Praticiens enseignants et hospitaliers universitaires	126,67
	Attachés et attachés associés en triennal et en CDI	42,22
	Praticiens contractuels en CDI	4,65
	Sous-total Permanents	762,26
	Praticiens contractuels en CDD	101,08
	Assistants et assistants associés	98,59
	Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires	102,59
	Autres praticiens à recrutement contractuel	14,68
	Attachés et attachés associés en CDD	29,72
	Sous-total - Non permanents	346,66
	Internes	1 343,12
	Etudiants	2 116,71
	Sous-total Internes et étudiants	3 459,83
	Total Personnel médical	4 568,75
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires	Personnels administratifs	997,38
	Personnels des services de soins	6 815,28
	Personnels éducatifs et sociaux	71,01
	Personnels médico-techniques	744,04
	Personnels techniques et ouvriers	1 447,09
	Sous-total	10 074,80
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	Personnels administratifs	210,03
	Personnels des services de soins	210,03
	Personnels éducatifs et sociaux	19,51
	Personnels médico-techniques	29,34
	Personnels techniques et ouvriers	313,37
	Sous-total	782,29
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	CDD	832,84
	Contrats soumis à disposition particulière	-
	Apprentis	7,82
	Sous-total	840,66
	Total Personnel non médical	11 697,75
	TOTAL Personnel médical + Personnel non médical	16 266,50

	Totaux	ETP moyens rémunérés au 31/12/n
Personnel médical		4 568,75
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires		10 074,80
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée		782,29
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres		840,66
Total		16 266,50

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE SIGNIFICATIFS

Le début de l'année 2020 a été marqué par le développement d'une crise sanitaire issue de la pandémie au virus « Covid-19 ». D'une situation localisée, cet événement, a vu, dans la fin du 1er trimestre 2020, son évolution dégénérer à un niveau mondial, celle-ci s'accompagnant d'importants chocs économiques.

De la déclaration de l'OMS du 30 janvier 2020 en passant par les premières annonces gouvernementales de confinement en mars, puis en octobre 2020, l'établissement du CHU de Lille a mis en place des dispositifs visant à préserver la santé et la sécurité des patients, des agents du Centre Hospitalier et de leurs partenaires.

Les impacts financiers de cette crise et les mesures gouvernementales prises en 2020 vont être prolongées jusqu'à la fin du premier semestre 2021, notamment le mécanisme de garantie financière.

A noter les éléments prévisionnels suivants en 2021 :

- La Réception de la dernière phase des travaux de construction de l'Institut Cœur Poumon le 12 mars 2021 ;

- Le Dénouement du litige opposant le CHU au GHCL, via un accord transactionnel, portant la perte à 0,3 M€ pour le CHU. Ce litige avait été couvert par une provision de 0,9 M€.

Etat A15
ETABLISSEMENT: CHU LILLE
NOM DU POSTE COMPTABLE: 069025

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATION SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

NEANT

